

Lettre circulaire de la COI n°3061
 (Disponible en anglais, français, russe et espagnol)

COI/VR/JB/AC/pbo
 17 Octobre 2025

Aux : Agences nationales officielles de coordination chargées d'assurer la liaison avec la COI
 (États membres de la COI)

C.c. : Délégués permanents/missions d'observation auprès de l'UNESCO et de la Commission européenne
 Commissions nationales des États membres de la COI pour l'UNESCO
 Président et Vice-Présidents de la COI
 Responsables des principaux organes subsidiaires de la COI

Objet : Plan d'action résultant de l'évaluation à mi-parcours de la Décennie des Nations unies pour les sciences océaniques au service du développement durable (« la Décennie pour les sciences océaniques »)

J'ai le plaisir de vous présenter le plan d'action pour l'évaluation à mi-parcours de la Décennie pour les sciences océaniques.¹ L'évaluation vise à apprécier l'efficacité, la pertinence et la cohérence de la mise en œuvre de la Décennie pour les sciences océaniques à ce jour, et à éclairer les ajustements stratégiques nécessaires pour atteindre les résultats escomptés au cours des cinq années restantes.

Sur la base de la réponse du Secrétaire exécutif de la COI, l'Assemblée de la COI a demandé au Secrétariat d'élaborer un plan d'action qui sera présenté au Conseil consultatif de la Décennie avant la fin de l'année 2025 et de rendre compte des progrès accomplis au Conseil exécutif de la COI en 2026.²

Le plan d'action figurant à l'annexe 1 a été préparé par le Secrétariat et discuté avec le Comité consultatif de la Décennie en septembre 2025 avant d'être finalisé.

La mise en œuvre des actions identifiées offre la possibilité de s'appuyer sur les réalisations importantes déjà accomplies dans le cadre de la Décennie pour les sciences océaniques et d'en consolider l'impact, de façon à offrir des opportunités pour l'avenir de la COI. Cependant, les

¹ L'évaluation à mi-parcours était prévue dans le *plan de mise en œuvre de la Décennie pour les sciences océaniques* et le processus a été déclenché par la [Résolution EC-57/1 de la COI](#) du Conseil exécutif de la COI lors de sa 57e session en juin 2024. L'évaluation a été gérée par la Division des services d'évaluation et d'audit (IOS) de l'UNESCO.

² Voir le document [IOC/A-33/4.8 Doc\(2\)](#) et la [Résolution A-33/2 de la COI](#)

Chairperson	Vice-Chairpersons		
Yutaka MICHIDA, Prof. Special Presidential Envoy for UN Ocean Decade The University of Tokyo (Atmosphere and Ocean Research Institute) Kashiwanoha 5-1-5 2778564 Kashiwa JAPAN	Ms Allison D. REED Foreign Affairs Officer U.S. Department of State Office of Ocean and Polar Affairs Washington, DC USA	Capt Carlos ZUÑIGA ARAYA Director of the Chilean Navy Hydrographic and Oceanographic Service (SHOA) Casilla 324, Valparaíso, 237-0168 CHILE	Prof. Amr Zakaria HAMOUDA President of Marine Hazards Mitigation Center (MHMC) National Institute of Oceanography and Fisheries (NIOF) Qaitbay, Al-Anfosh Alexandria EGYPT
Executive Secretary	Dr Atanas PALAZOV Former Director, Professor Institute of Oceanology Bulgarian Academy of Sciences 40 Parvi May Str. 9000 Varna BULGARIA	Dr Hansan PARK Principal Research Scientist, Korea Institute of Ocean Science & Technology (KIOST) Director general of the Korea-Indonesia Marine Technology Cooperation Research Center 385, Haeyang-ro, Yeongdo-gu, Busan REPUBLIC OF KOREA	
Mr Vidar HELGESEN Intergovernmental Oceanographic Commission — UNESCO 7 Place de Fontenoy 75352 Paris Cedex 07 SP FRANCE			

recommandations de l'évaluation à mi-parcours ne peuvent être mises en œuvre que si les ressources - en particulier pour la coordination et la gouvernance - sont augmentées de manière significative. J'invite donc tous les États membres à accroître leur soutien financier et/ou en nature à la coordination de la Décennie pour les sciences océaniques au niveau mondial et par l'intermédiaire d'organes subsidiaires régionaux et techniques. L'annexe 2 contient un résumé des besoins les plus urgents du Secrétariat pour mettre en œuvre le plan d'action.

Les États membres sont invités à diffuser largement ces informations au sein des réseaux concernés. Des informations complémentaires peuvent être obtenues auprès du Secrétariat de la COI : j.barbiere@unesco.org ou a.clausen@unesco.org.

Bien à vous,

[signature]

Vidar Helgesen
Secrétaire exécutif

Pièces jointes : 1/Plan d'action en réponse à l'évaluation à mi-parcours de la Décennie des Nations unies pour les sciences océaniques au service du développement durable (« la Décennie »/« la Décennie pour les sciences océaniques »)

2/ Besoins immédiats en ressources pour la mise en œuvre du plan d'action pour l'évaluation à mi-parcours

ANNEXE 1 : PLAN D'ACTION EN RÉPONSE À L'ÉVALUATION À MI-PARCOURS DE LA DÉCENNIE DES NATIONS UNIES POUR LES SCIENCES OCÉANIQUES AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE (« LA DÉCENNIE »)/« LA DÉCENNIE POUR LES SCIENCES OCÉANIQUES »)

1. L'évaluation à mi-parcours de la Décennie des Nations Unies pour les sciences océaniques au service du développement durable a été demandée par le Conseil exécutif de la COI lors de sa 57e session en juin 2024. Gérée par la Division des services d'évaluation et d'audit (IOS) de l'UNESCO, l'évaluation vise à apprécier l'efficacité, la pertinence et la cohérence de la mise en œuvre de la Décennie à ce jour, et à éclairer les ajustements stratégiques nécessaires pour atteindre les résultats escomptés au cours des cinq années restantes.
2. Un [résumé de l'évaluation et la réponse de la Direction](#) du Secrétaire exécutif de la COI ont été présentés à la 33e session de l'Assemblée de la COI en juin 2025. [La Résolution A-33/2 de la COI](#) a demandé au Secrétariat d'élaborer un plan d'action sur la base de la réponse de la Direction afin de le présenter au Conseil consultatif de la Décennie avant la fin de l'année 2025 et de rendre compte des progrès accomplis lors de la 59e session du Conseil exécutif de la COI. Le plan d'action suivant a été préparé par le Secrétariat et discuté avec le Comité consultatif de la Décennie lors de la réunion n°03/2025 en septembre 2025 avant sa finalisation.

Recommandations/Actions	Calendrier	Responsabilité
1. Rationaliser et renforcer le cadre de gouvernance et de coordination de la Décennie pour les sciences océaniques afin d'accroître l'efficience et l'efficacité de la mise en œuvre et de favoriser les progrès vers les résultats escomptés au cours de la seconde moitié de l'année.		
1.1 En consultation avec le Comité consultatif de la Décennie, définir et lancer un ensemble de priorités phares qui recoupent les multiples défis de la Décennie pour les sciences océaniques et répondent directement aux besoins les plus urgents en matière de sciences océaniques océanographie pour les cadres politiques mondiaux, tout en tirant parti des possibilités de renforcer le mandat de la COI pour l'après-2030 (réf. Recommandation 8.1). Mobiliser et coordonner des groupes de partenaires de toute la Décennie pour les sciences océaniques pour catalyser l'action collective en faveur de ces priorités pendant la période précédant la Conférence de la Décennie pour les sciences océaniques de 2027, et jusqu'en 2030.	1er trimestre 2026	DCU/DAB
1.2 Élaborer un ensemble de mesures de mobilisation des ressources pour le fonctionnement de l'unité de coordination de la Décennie, y compris des scénarios allant du niveau minimum viable à une structure idéale de dotation en personnel, et le partager avec les États membres ainsi qu'avec les membres de l'Alliance de la Décennie pour les sciences océaniques, du Dialogue des fondations, de l'ONU-Océans et d'autres groupes et organisations compétents.	4ème trimestre 2025	DCU
1.3 Restructurer l'unité de coordination de la Décennie à un niveau minimum viable qui puisse être soutenu par les ressources garanties existantes tout en couvrant les fonctions essentielles, et publier la structure organisationnelle et les rôles sur le site Web de la Décennie pour les sciences océaniques.	3ème trimestre 2025	DCU
1.4 Finaliser le recrutement du coordinateur de la Décennie pour les sciences océaniques et officialiser les autres rôles au sein de l'Unité de coordination de la Décennie.	4ème trimestre 2025	COI ES

Recommandations/Actions	Calendrier	Responsabilité
1.5 Élaborer et mettre en œuvre un processus complet d'intégration des nouveaux experts membres du Comité consultatif de la Décennie qui facilite leur rôle stratégique dans la Décennie pour les sciences océaniques, conformément au mandat révisé adopté lors de la 33e session de l'Assemblée de la COI.	1er trimestre 2026	DCU
1.6 Élaborer une liste des compétences et de la disponibilité des membres du Conseil d'administration pour s'engager dans les éléments prioritaires de la mise en œuvre de la Décennie (par exemple, engagement avec les structures de coordination décentralisées, les comités nationaux de la Décennie ou les groupes de travail informels).	1er trimestre 2026 et en cours	DCU/DAB
2. Renforcer la collaboration et l'alignement à l'échelle du système des Nations unies pour soutenir la réalisation des objectifs de la Décennie et renforcer son identité en tant qu'initiative collective des Nations unies, en améliorant sa portée et son impact à l'échelle mondiale.		
2.1 Inviter les chefs des agences des Nations unies concernées au sein d'ONU-Océans à s'engager activement dans la Décennie pour les sciences océaniques et à la soutenir, et utiliser ONU-Océans comme mécanisme pour informer régulièrement les membres des progrès réalisés dans le cadre de la Décennie pour les sciences océaniques et des possibilités d'engagement.	4ème trimestre 2025	COI ES/DCU
2.2 Faciliter le dialogue avec les agences des Nations unies afin de discuter des priorités politiques émergentes et des besoins connexes en matière de sciences océaniques et de connaissances.	2ème trimestre 2026 et chaque année	DCU
2.3 Réviser la procédure d'adhésion des agences des Nations unies au Comité consultatif de la Décennie conformément au nouveau mandat du Comité, et promouvoir activement l'engagement des agences des Nations unies dans les réunions du Comité.	4ème trimestre 2026	DCU
2.4 Structurer les réunions du Comité consultatif de la Décennie afin d'instaurer un dialogue entre les membres des Nations unies et les experts sur les points d'entrée et les priorités de la Décennie pour contribuer aux cadres et processus politiques mondiaux.	En cours	DCU
2.5 Élaborer du matériel de communication afin de fournir des informations à ONU-Océans sur la manière de s'engager dans la Décennie et des ressources pour soutenir des communications ciblées au sein des agences de l'ONU sur les avantages de l'engagement.	2ème trimestre 2026	DCU
3. Mettre en place un cadre global de mobilisation des ressources afin de garantir un financement durable pour la coordination de la Décennie et de renforcer l'environnement propice au financement et au soutien des actions de la Décennie.		
3.1 Obtenir des ressources supplémentaires en nature ou financières pour permettre le développement de mesures de mobilisation de ressources ciblées pour l'Unité de coordination de la Décennie et les Bureaux de coordination de la Décennie dirigés par la COI afin de soutenir les activités autour des priorités phares identifiées (réf. Recommandation 1.1).	2ème trimestre 2026	DCU

Recommandations/Actions	Calendrier	Responsabilité
3.2 Intensifier les efforts d'élaboration de produits de connaissance pour contribuer au débat mondial sur l'amélioration de l'efficience et de l'efficacité des investissements dans l'observation, les données et les sciences océaniques et communiquer largement sur le rôle de la Décennie pour les sciences océaniques dans ce domaine de travail, y compris l'organisation d'un atelier international sur les modèles de financement des sciences océaniques dans le cadre du processus/procès-verbal de la Conférence de la Décennie pour les sciences océaniques de 2027.	4ème trimestre 2026	DCU
3.3 Optimiser l'impact du Dialogue des fondations en invitant les fondations à soutenir un secrétariat dédié au groupe et en établissant des processus pour formaliser les membres, les rôles et les responsabilités.	2ème trimestre 2026	DCU/Dialogue des fondations
3.4 Revoir la composition de l'Alliance de la Décennie pour les sciences océaniques, notamment en obtenant des engagements renouvelés de la part des membres qui reviennent, et communiquer largement sur ces engagements.	2ème trimestre 2026	DCU/Alliance de la Décennie pour les sciences océaniques
3.5 Cibler cinq nouveaux membres de l'Alliance qui rejoindront le groupe avant la Conférence de la Décennie pour les sciences océaniques 2027, avec des contributions clairement identifiées et en mettant l'accent sur l'augmentation de la diversité géographique.	2ème trimestre 2027	DCU/Alliance de la Décennie pour les sciences océaniques
<p>4. Renforcer l'engagement national et régional, en mettant l'accent sur les PMA, les PEID et d'autres régions sous-représentées, afin de faciliter une participation plus équitable et un alignement sur les priorités locales et régionales.</p>		
4.1 Créer des liens entre le Comité consultatif de la Décennie et les structures de coordination décentralisées et les comités nationaux de la Décennie par le biais de réunions annuelles conjointes en ligne et d'un soutien et de conseils individuels de la part des membres du Comité pour le fonctionnement de ces structures.	En cours	DCU
4.2 Fournir un soutien ciblé à tous les membres du Comité consultatif de la Décennie et de l'Alliance de la Décennie pour les sciences océaniques afin qu'ils créent des comités nationaux de la Décennie dans leur pays d'origine.	En cours	DCU/DAB/Alliance de la Décennie pour les sciences océaniques
4.3 Collaborer avec les comités nationaux de la Décennie pour traduire au niveau national les priorités mondiales de la Décennie, y compris les résultats du processus Vision 2030 et la déclaration de Barcelone.	1er trimestre 2026	DCU
4.4 Travailler avec les partenaires techniques et financiers à la conception conjointe d'un ensemble de mesures de mobilisation des ressources et de partenariats pour les initiatives du Fonds de développement des capacités, en mettant l'accent sur les individus et les institutions des PEID et des PMA, et sur les professionnels de l'océan en début de carrière, afin d'assurer la viabilité du Fonds.	3ème trimestre 2026	DCU
4.5 Entreprendre un processus continu d'évaluations en collaboration avec les DCC, les DCO et les comités nationaux de la Décennie afin d'analyser l'impact et l'efficacité passés et d'identifier les actions visant à améliorer l'engagement et l'impact individuellement et en tant que groupes de partenaires.	4ème trimestre 2026	DCU

Recommandations/Actions	Calendrier	Responsabilité
<p>5. Renforcer l'intégration de l'inclusivité, de la diversité et de l'équité afin de garantir que toutes les voix, en particulier celles des groupes marginalisés et sous-représentés, soient incluses de manière significative et bénéficiant de la Décennie.</p>		
5.1 Achever et publier le plan d'action pour l'égalité des sexes de la Décennie pour les sciences océaniques.	1er trimestre 2026	DCU
5.2 Achever et publier le Cadre pour les connaissances autochtones et locales dans le cadre de la Décennie pour les sciences océaniques.	4ème trimestre 2025	DCU
5.3 Poursuivre l'engagement avec les parties prenantes de la jeunesse afin de développer des voies pratiques pour l'engagement des jeunes dans la Décennie pour les sciences océaniques.	3ème trimestre 2026	DCU
<p>6. Renforcer l'orientation stratégique et l'impact des actions de la Décennie des Nations unies pour les sciences océaniques afin d'améliorer l'alignement sur les priorités mondiales et nationales, de promouvoir l'innovation, de soutenir l'utilisation des connaissances et de garantir une application pratique pour des avantages tangibles pour les États membres et l'écosystème.</p>		
6.1 En fonction de la disponibilité de ressources supplémentaires, développer et partager une base de données interactive comme outil permettant aux partenaires de la Décennie d'accéder à des informations en temps réel sur les actions de la Décennie.	1er trimestre 2026	DCU
6.2 Travailler avec les programmes existants de la Décennie pour documenter leur impact actuel et prévu sur les résultats du développement durable et inclure dans le cadre de suivi et d'évaluation des exigences en matière d'auto-évaluation à ce sujet.	4ème trimestre 2026	DCU/Actions de la Décennie
6.3 Réviser le processus de demande d'approbation des appels à l'action de la Décennie pour les programmes de la Décennie afin de renforcer l'identification, par les promoteurs, des lacunes en matière de connaissances, de politiques, d'innovation et de technologies qu'ils combleront et de définir clairement l'impact attendu sur les résultats en matière de développement durable.	1er trimestre 2026	DCU
6.4 Définir et mettre en œuvre un processus de préparation de la Conférence de la Décennie pour les sciences océaniques 2027, structuré autour des priorités phares de la Décennie pour les sciences océaniques (réf. Recommandation 1.1) et qui convoque les groupes thématiques et régionaux d'actions de la Décennie, les structures de coordination décentralisées et les comités nationaux de la Décennie afin d'identifier des plans d'action conjoints, des engagements et des indicateurs de réussite pour le reste de la Décennie.	2ème trimestre 2027	DCU
6.5 En fonction de la disponibilité de ressources supplémentaires, élaborer et lancer des appels ciblés et financés pour les actions de la Décennie afin de soutenir les activités de communication stratégique des actions de la Décennie.	En cours	DCU/DCO Relier les gens et notre océan
<p>7. Améliorer le cadre de suivi et d'évaluation existant (M&E) pour le transformer en un système de suivi, d'évaluation et d'apprentissage (MEL).</p>		

Recommandations/Actions	Calendrier	Responsabilité
7.1 Renforcer le cadre de suivi et d'évaluation afin d'exiger des programmes de la Décennie qu'ils rendent compte de la manière dont la science et les connaissances ont éclairé les politiques et les prises de décision.	3ème trimestre 2026	DCU
7.2 Mobiliser des ressources pour permettre le suivi des paramètres de réussite définis et convenus lors de la Conférence de la Décennie pour les sciences océaniques 2027.	4ème trimestre 2027	DCU
<p>8. Tirer systématiquement parti de la Décennie pour façonner l'agenda post-2030 de la COI et amplifier l'impact de ses programmes.</p>		
8.1 Identifier les domaines de travail prioritaires que la COI dirigera en tant qu'initiatives héritées de l'après-Décennie et élaborer des programmes de travail qui incluent : (i) des actions qui exploitent et renforcent le travail programmatique de la COI, (ii) des critères de réussite, et (iii) des objectifs de mobilisation des ressources. Ces domaines de travail prioritaires s'aligneront sur les éléments clés des priorités phares de la Décennie pour les sciences océaniques (réf. Recommandation 1.1) et s'inspireront des initiatives existantes et prévues par la COI dans le cadre de la Décennie, et des processus complémentaires, notamment le processus de consultation « La COI et l'avenir de l'océan ».	2ème trimestre 2026	COI ES/Équipe de Direction/DCU
8.2 Dans le cadre de la stratégie de communication de la COI, renforcer la visibilité de la Décennie en tant qu'initiative phare de la COI et amplifier les messages et les récits communs sur les étapes importantes et les priorités de l'après-Décennie.		DCU/Communications COI

ANNEXE 2 : BESOINS IMMÉDIATS EN RESSOURCES POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION POUR L'ÉVALUATION À MI-PARCOURS

Besoin en ressources	Estimation des ressources (financières ou en nature)	
	Financements	En nature
1. Rétablissement du poste de Responsable scientifique au sein de l'Unité de coordination de la Décennie (niveau P3)	175 000 USD/an	Détachement d'une personne de niveau P3 pour une période de 2 ans
2. Développement d'une base de données interactive en ligne sur les actions de la Décennie	30 000 USD	s/o
3. Personnel de coordination des bureaux de coordination de la Décennie au sein de IOCAFRICA, IOCARIBE, WESTPAC et du GOOS	IOCAFRICA : 180 000 USD/an IOCARIBE : 170 000 USD/an WESTPAC : 180 000 USD / an GOOS : 180 000 USD/an	Détachement de quatre personnes de niveau P2/P3
4. Assistance technique pour l'élaboration de mesures de mobilisation de ressources et de supports	Jusqu'à 50 000 USD	Prêt temporaire d'expertise en matière de communication pour la collecte de fonds
5. Ressources supplémentaires pour le processus préparatoire de la conférence de la Décennie pour les sciences océaniques 2027 (réunions/ateliers des parties prenantes, produits de synthèse, communications, etc.)	Jusqu'à 200 000 USD pour l'ensemble du processus	Hébergement de réunions/ateliers comprenant idéalement des déplacements pour les groupes sous-représentés